



Bulletin mensuel des observations des expulsions menées par Human Rights Observers, projet soutenu par l'Auberge des Migrants, dans le Dunkerquois, Nord - Juillet 2022

Depuis 2017, le projet HRO a pour mission d'observer, documenter et dénoncer les violences d'État quotidiennes perpétrées à l'encontre des personnes en situation d'exil à la frontière Franco-britannique *.

Chiffres concernant les expulsions quotidiennes des lieux de vie informels :

 Au moins 4 expulsions de lieux de vie informels	 Au moins 88 couvertures et sacs de couchage détruits
 Au moins 4 personnes exilées arrêtées lors des expulsions	 Au moins 5 matelas détruits
 Au moins 205 tentes et bâches détruites	 Au moins 36 mineur.es isolé.es étranger.ères rencontré.es**

La stratégie politique consistant à éviter les "points de fixation" a conduit à des expulsions de plus en plus fréquentes et violentes dans le Dunkerquois. Certaines options d'hébergement ne sont pas communiquées auprès des habitants des lieux de vie expulsés. Au cours de ces opérations, tous les abris, biens de première nécessité et affaires personnelles sont détruits. Ces opérations d'épuisement sont accompagnées de contrôles d'identité souvent abusifs (Cour de cassation, 25 avril 1985, n° de pourvoi 84-92916) et donnent lieu à des arrestations puis des placements en rétention administrative alors illégaux. Ces contrôles d'identité et arrestations arbitraires sont quotidiens, même en dehors du contexte des expulsions.

Dans le cadre de la politique de harcèlement conduite à la frontière, l'Etat a mené des expulsions de grande ampleur à Dunkerque les 7, 20 et 27 juillet. A chaque expulsion, les biens personnels (tentes, couvertures, sacs, papiers d'identité, téléphones portables, médicaments, vêtements etc.) ont été détruits sur place et/ ou jetés à la benne, sans laisser aux personnes la possibilité de les récupérer. Ces actes contraires à la loi (Art 322-1 et suivants du Code pénal) ont été commis sous les yeux d'huissiers de justice en charge des expulsions. De plus, le 20/07, une cuve d'eau placée sur l'un des lieux de vie et rempli par l'association ROOTS, seul point d'eau des personnes exilées a été saisie lors d'une expulsion malgré les promesses du sous-préfet de ne pas y toucher.



L'équipe HRO a constaté l'utilisation systématique de machinerie lourde, y compris de tracteurs et pelleteuses, pour détruire et ainsi vider les zones des affaires personnelles des personnes expulsées. Cela est fait alors même que les propriétaires de ces affaires sont souvent à côté. Comme les expulsions précédentes, toutes les tentes et les abris sont détruits par la société "Ramery" sous la supervision des forces de l'ordre et de l'Etat. ***



Pendant les opérations d'expulsion, les membres de HRO ont été témoin de violences et d'intimidations à l'encontre des personnes exilées. Sans prétendre à l'exhaustivité, nous avons documenté le 07 juillet le fait que 10 CRS ont entouré les personnes exilées et les ont poussées en criant "Oh, on y va !, allez". Le 20 juillet, un agent de la police nationale a dit aux personnes exilées "go this way mister for the moment after you come back, bah oui aujourd'hui il fait froid et demain il fera chaud". Les deux échanges se sont faits en l'absence de personne pour traduire. Le 27 juillet, un homme est fouillé au corps sans explication sur la situation. Par ailleurs, nous avons également constaté un surarmement de la police lors des expulsions (LBD, armes automatiques, chiens détecteurs, etc.).

Harcèlement des observateur.ice.s lors des expulsions :



Plusieurs tentatives d'intimidation :

Les observateur.ice.s se sont vu contrôler leur identité à trois reprises et ont été filmés le 07/07 par deux téléphones personnels ce qui est illégal et trois caméras piétons et le 20/07 avec un téléphone "professionnel" et une caméra piéton sans prévenir. De plus, le 07/07, un CRS dit "allez-y mesdames, sinon je vais le faire moi même vous allez voir ça va aller beaucoup plus vite", un agent de la police nationale crie à HRO, "on va pas vous le répéter 36 fois on vous demande d'obéir, d'obtempérer", pendant qu'un autre agent dit "non c'est pas votre travail du tout, vous devez obtempérer à nos injonctions, ça s'arrête là". En outre, les membres HRO ont été escorté.e.s à l'écart des expulsions à trois reprises afin d'empêcher toute documentation, et des périmètres ont été établis arbitrairement à chaque opération d'expulsion.

* Nos données se basent sur nos observations et ne sont donc pas exhaustives.

**Le nombre de signalements effectués auprès des autorités est inférieur au nombre réel d'enfants non accompagnés présents et en danger à Dunkerque et ses environs au cours du mois de juillet 2022. Sur ce territoire, contrairement à Calais, aucune association mandatée par l'État n'a d'activité spécifique ciblant les MNA ou n'est en mesure d'effectuer ce travail précis d'identification. Un constat demeure : les expulsions répétées sont une source de fragilité accrue, voire de disparition de ces enfants, filles et garçons, et donc de risques accrus de trafic et d'exploitation (Source : Utopia 56).

*** Ramery est une société mandatée par l'Etat chargée de saisir et de détruire les biens lors des expulsions.

Preuves partagées sur nos réseaux sociaux (instagram @Humanrightsobs, twitter @HumanRightsObs)